



Amiante local commercial

Par MELMEZ

Bonjour,
je loue un local commercial depuis 3 ans. Suite à une discorde avec mon propriétaire j'ai appris que le diagnostic amiante était faux et ce en toute connaissance du propriétaire. J'ai donc fait faire un diagnostic qui atteste de la présence d'amiante. Quel recours ai je face à sa mauvaise foi? merci